

encad.

Fig. 334. Façade principale de l'immeuble.

## Immeuble à ossature métallique place Cockerill, à Liège

On a érigé récemment à Liège, à l'angle de la place du XX Août et de la place Cockerill, un immeuble à ossature métallique. Ce bâtiment, d'un aspect extérieur très agréable, est l'œuvre de l'architecte Paul Jacques, de Liège.

L'immeuble comporte trois étages sur rez-de-chaussée. Les fondations, qui ont été exécutées en béton armé à 6<sup>m</sup>50 sous le niveau du trottoir, se trouvent de 2 mètres dans l'eau de la Meuse. L'ossature en acier est ancrée au béton par des boulons courbés en crochets et reliés à des barres rondes, prises dans le béton, les boulons étant scellés après le réglage de la charpente.

Pour pouvoir encastrer les colonnes dans les murs, l'architecte a prévu un assez grand nombre de colonnes de faible encombrement. Tous les murs extérieurs ont été exécutés en briques creuses, de 30 cm d'épaisseur.

L'isolation a été réalisée au moyen de béton de bims et de panneaux de fibres de bois comprimées. Tous les châssis de fenêtres sont métalliques. L'ossature métallique a été construite par les *Constructions Métalliques de Jemeppe-sur-Meuse*. Le choix de l'ossature en acier présentait, dans le cas de l'immeuble en question, les avantages suivants : aucune charge nouvelle sur le pignon voisin ; rapidité de la construction (le rez-de-chaussée à usage commercial a été occupé un

mois après l'achèvement des fondations) ; minimum d'encombrement des murs, ceux-ci n'étant pas porteurs ; prix de revient intéressant ; localisation des charges sur les puits de fondations.

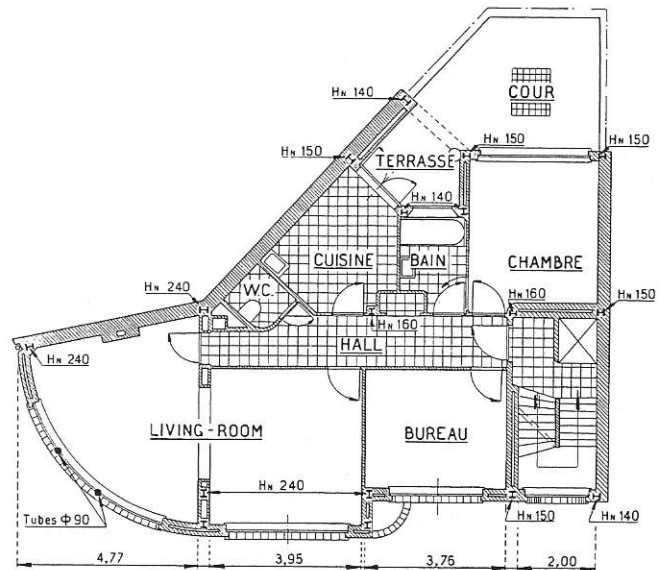


Fig. 335. Plan des étages.

